

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE ASPTT NATATION vendredi 28 janvier 2022



Comme l'année dernière, la réunion s'est déroulée à distance par ZOOM en raison des contraintes sanitaires.

Huit personnes seulement se sont connectées, dont une majorité de membres du comité de section.

Nos entraîneurs n'ont pas pu être présents car nous avons préféré maintenir les entraînements de la soirée.

Invités

Présent : Hervé Daveau, président du comité FFN du Loiret.

Excusés : Michel Sauget, président de la ligue FFN du Centre,
Gérard Candolfi, président général de l'ASPTT Orléans.

Accueil par la responsable de la section Marie-Reine Veyret-Rhoulam qui donne les résultats du vote à distance effectué par l'application BALOTILO.

124 votants sur 508 électeurs inscrits soit 24 %.

Cette année le système utilisé permettait un vote par adhérent, même avec des adresses mail identiques.

Les documents avaient été envoyés par mail à tous les adhérents le 22 janvier 2022.

Présentation générale (en annexe).

Rapport d'activité 2020/2021 (en annexe) adopté par 109 voix pour, 2 contre et 13 abstentions.

Rapport financier 2021 (en annexe) adopté par 105 voix pour, 3 contre et 16 abstentions.

Projection financière 2022(en annexe) adoptée par 101 voix pour, 5 contre et 18 abstentions.

Rapport sportif 2020/2021 (en annexe).

Marie-Reine signale que le nombre d'adhérents est en progression, malgré des difficultés pour faire coïncider les lignes d'eau qui nous sont attribuées avec nos besoins et nos entraîneurs. Nos groupes ne sont pas toujours équilibrés et nous avons dû refuser des enfants par manque de places.

De nouvelles adhésions arrivent encore, principalement suite à l'ouverture de certains créneaux aux adhérents ASPTT des autres sections.

Répartition de nos adhérents :

- 318 femmes / 188 hommes. La différence est principalement due à l'aquagym qui reste majoritairement féminine.
- 295 mineurs / 211 majeurs.

Claire Cousin, responsable des officiels, signale que de 6 officiels en 2020/2021 nous étions passés cette année à 4 seulement, ce qui est insuffisant. De plus, suite à une réforme modifiant

leurs dénominations et leurs attributions, tous doivent se recycler. L'âge minimum est désormais de 12 ans. Depuis la rentrée 2021 quelques volontaires ont suivi une formation, renforçant un peu notre équipe, mais il serait souhaitable d'en recruter d'autres afin d'alléger leur tâche. Sans officiels il ne peut y avoir de compétitions.

Nous cherchons à encore améliorer la gestion des portes, des pass'sanitaires et des vestiaires, mais nous avons jusqu'à maintenant réussi à nous adapter aux changements et à rester réactifs.

Nous allons notamment essayer de planifier les compétitions en amont afin de donner une meilleure visibilité sur la saison.

Un groupe Nagez Forme Santé avec Karl'eau comme encadrant a été créé à la rentrée 2021 et comprend actuellement 4 adhérents plus des personnes venant ponctuellement faire un essai.

Suite à l'élaboration du plan de développement ASPTT Orléans 2022/2025, il a été décidé d'organiser le 2 juillet 2022 au siège de l'ASPTT de la pomme de pin à St Cyr en val, une fête du club rassemblant toutes les sections et ouverte à tous. Nous espérons que vous y participerez. Daniel Sauget signale que 2022 sera l'année des 80 ans de la section natation. Cela pourrait être l'occasion de les célébrer.

Notre section tient à remercier ses partenaires :

- la ville d'Orléans pour la mise à disposition des lignes d'eau et de la maison aquatique,
- l'ASPTT Orléans pour son aide logistique (locaux, véhicules, aide aux demandes de subvention, etc)
- le comité du Loiret et la ligue du Centre
- la Fédération Française de Natation
- la Fédération Sportive ASPTT
- la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports
- l'Agence Nationale du Sport
- le Conseil Départemental
- le Conseil Régional
- ainsi que notre mécène IM@X

Fin de la réunion à 19h45.